



PHARMACADE

FC Angine et Cystite – Délivrance des antibiotiques après un TROD positif

Formation théorique Dispensation des antibiotiques à la suite d'un TROD angine

Objectifs opérationnels et pédagogiques

- Appliquer les logigrammes figurant en annexe I de l'arrêté ;
- Savoir contacter le médecin prescripteur le cas échéant (dispositif de prescription d'une ordonnance de dispensation conditionnelle) ;
- Savoir adresser le patient à un médecin le cas échéant (application du logigramme) ;
- Déterminer les exactes situations où la délivrance d'antibiotique selon le schéma des logigrammes 1 et 2 n'est pas possible.

Cahier des charges de la formation destinée aux pharmaciens d'officine désirant réaliser les tests rapides oro-pharyngé d'orientation diagnostique des angines à streptocoque du groupe A mentionné au tableau n° 4 de l'annexe I de l'arrêté du 1er août 2016 selon les modalités décrites dans les logigrammes 1 et 2

Public

Pharmaciens titulaires ou adjoints

Format

E-learning

Durée

4 h

Pré requis

Être titulaire d'un diplôme d'état de pharmacien



L'accueil des personnes en situation de handicap est assuré sur tous nos lieux de formation et vous pouvez nous contacter pour toute demande particulière par téléphone ou par mail

Formation théorique Dispensation des antibiotiques à la suite d'un TROD Cystite

Objectifs opérationnels et pédagogiques

- Appliquer les logigrammes figurant en annexe I de l'arrêté ;
- Savoir contacter le médecin prescripteur le cas échéant (dispositif de prescription d'une ordonnance de dispensation conditionnelle) ;
- Savoir adresser le patient à un médecin le cas échéant (application du logigramme) ;
- Déterminer les exactes situations où la délivrance d'antibiotique selon le schéma des logigrammes 1 et 2 n'est pas possible.



Selon le cahier des charges de la formation destinée aux pharmaciens d'officine désirant réaliser un test urinaire d'orientation diagnostique de recherche a minima de nitriturie et de leucocyturie, mentionné au tableau n°4 de l'annexe I de l'arrêté du 1 er août 2016 selon les modalités décrites dans les logigrammes 3 et 4 figurant à l'annexe II du présent arrêté2

Public

Pharmaciens titulaires ou adjoints

Format

E-learning

Durée

4 h

Pré requis

Être titulaire d'un diplôme d'état de pharmacien



L'accueil des personnes en situation de handicap est assuré sur tous nos lieux de formation et vous pouvez nous contacter pour toute demande particulière par téléphone ou par mail

Programme de la formation

Déroulé pédagogique de la formation théorique Dispensation des antibiotiques à la suite d'un TROD angine– durée totale 4h

Durée	Séquences de l'action	Contenu de la séquence	Objectif(s) spécifique(s) de la séquence	Outils Pédagogiques utilisés
	Accueil plateforme	<ul style="list-style-type: none"> • Explications sur le fonctionnement de la plateforme • Évaluation des connaissances par un quizz pédagogique d'autoévaluation 	<p>Interagir avec la plateforme en toute simplicité</p> <p>Évaluation des connaissances et compétences et attentes des stagiaires sur le thème de la formation</p>	<p>Quizz pédagogiques DEBUT Formation</p>
2h	Séquence 1 : Symptômes de l'angine et prise en main du logigramme	<ul style="list-style-type: none"> • Signes et symptômes d'une angine • Situations devant conduire à une réorientation • Logigramme • Traitements 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et repérer les signes et symptômes d'une angine et connaître les diagnostics différentiels - Point d'attention sur les situations devant conduire à une réorientation vers un médecin ; - Présentation du logigramme de la prise en charge des symptômes évocateurs d'angine (mal de gorge non fébrile) avec la formation sur l'ensemble des étapes, en insistant sur les facteurs d'exclusion et les situations nécessitant une réorientation médicale en urgence ; - Identification des traitements pris par le patient (sur présentation d'ordonnance ou à l'interrogatoire) nécessitant une réorientation vers le médecin. 	<p>E-learning Quizz</p>



1h	Séquence 2 : Observation des amygdales et score de Mac Isaac	<ul style="list-style-type: none">• Visuels pathologiques	<ul style="list-style-type: none">- Démonstration de la recherche d'adénopathies cervicales antérieures sensibles ou douloureuses- Présentation de visuels d'amygdales normales- Présentation de visuels d'hypertrophie unilatérale des amygdales de déviation médiane de l'amygdale d'œdèmes ou voussure du voile ou de luette déviée du côté sain- Présentation de visuels d'angine, dont angine pseudomembraneuse, angine vésiculeuse, angine ulcéreuse ou ulcéronécrotique et phlegmon de l'amygdale	E-learning Quizz
1h	Séquence 4 : Prescription	<ul style="list-style-type: none">• Recommandations HAS• Antibiotiques• Risque automédication• Traçabilité	<ul style="list-style-type: none">- Présentation des molécules : posologie, durée de traitement, voie d'administration, des allergies et contre-indications à rechercher, des effets indésirables et des précautions d'emploi (cf. Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP), et des règles hygiéno-diététiques à communiquer au patient ;- Rappel du risque d'automédication par AINS et aspirine et de l'importance de la recherche de traitements personnels éventuels ;- Traçabilité et partage des informations avec le médecin traitant. Conformément à l'article R5125-33-11 du CSP, le pharmacien inscrit dans le dossier médical partagé du patient ses nom et prénom d'exercice, la dénomination du médicament délivré, la date de réalisation du test rapide d'orientation diagnostique. À défaut de cette inscription, il délivre au patient une attestation qui comporte ces informations. En l'absence de dossier médical partagé et sous réserve du consentement du patient, le pharmacien transmet ces informations à son médecin traitant. La transmission de cette information s'effectue par messagerie sécurisée de santé répondant aux conditions prévues à l'article L. 1470-5, lorsqu'elle existe. »- - Présentation de 2 cas pratiques	E-learning Jeux de rôle /simulation par serious game
	Évaluation sommative	QCM de 10 items avec cas cliniques portant sur les compétences acquises au cours de la formation dont les critères d'exclusion, le score de Mac Isaac, le TROD angine et la prescription.	Une attestation de formation est délivrée sous réserve de valider a minima 8 items sur 10 .	Quizz pédagogiques FIN Formation

**Déroulé pédagogique de la formation théorique Dispensation des antibiotiques à la suite d'un TROD Cystite- durée totale 4h**

Durée	Séquences de l'action	Contenu de la séquence	Objectif(s) spécifique(s) de la séquence	Outils Pédagogiques utilisés
2h	Séquence 1 : Signes et symptômes de la cystite aiguë simple et prise en main du logigramme	<ul style="list-style-type: none">- Signes et symptômes d'une cystite aiguë simple- Diagnostics différentiels- Réorientation vers un médecin- Logigramme	<ul style="list-style-type: none">- Identifier et repérer les signes et symptômes d'une cystite aiguë simple et connaître les diagnostics différentiels- Point d'attention sur les situations devant conduire à une réorientation vers un médecin- Présentation du logigramme de la prise en charge des symptômes de la cystite aiguë simple (pollakiurie et brûlures mictionnelles non fébriles), avec la formation sur l'ensemble des étapes, en insistant sur les facteurs d'exclusion et les situations nécessitant une réorientation médicale en urgence ;- Identification des traitements pris par le patient (sur présentation d'ordonnance ou à l'interrogatoire) nécessitant une réorientation vers le médecin.	Quizz pédagogiques DEBUT Formation E-learning
30 min	Séquence 2 : Test urinaire d'orientation diagnostique de recherche a minima de nitriturie et de leucocyturie	<ul style="list-style-type: none">- Conditions de recueil des urines- Conditions de réalisation du test- Présentation pratique de la réalisation du test urinaire d'orientation diagnostique	<ul style="list-style-type: none">- Conditions de recueil des urines, d'utilisation du test urinaire d'orientation diagnostique de recherche a minima de nitriturie et leucocyturie et de leur interprétation avec les critères de positivité ;- Conditions à indiquer à la patiente pour le recueil des urines :<ul style="list-style-type: none">o Se laver les mains au savon avant le prélèvemento Recueillir le deuxième jet d'urine.- Conditions de réalisation du test :<ul style="list-style-type: none">o Respecter la notice.o Information sur le contexte de la lutte contre l'antibiorésistance ;- Mise en pratique par les pharmaciens.- Prévoir un récipient sec et propre, rincé à l'eau claire, ou un gobelet en plastique (éviter l'utilisation d'antiseptique qui pourrait fausser le résultat) ;- Effectuer le test le plus rapidement possible après le recueil des urines ;- Modalités à respecter pour la pratique en officine : le cahier des charges figurant à l'article 4 du présent arrêté ;- Présentation pratique de la réalisation du test urinaire d'orientation diagnostique de recherche a minima de nitriturie et de leucocyturie et interprétation.	Tutoriel vidéo E-learning Quizz
1h30	Séquence 3 : Prescription	<ul style="list-style-type: none">- Fiche mémo HAS- Présentation des molécules	<ul style="list-style-type: none">- Présentation de la fiche mémo HAS en vigueur (réalisée en collaboration avec la SPILF) : cystite aiguë simple, à risque de complication ou récidivante, de la femme et des autres références bibliographiques pertinentes ;	E-learning Serious game : Cas pratiques -



		<ul style="list-style-type: none">- Règles hygiéno-diététiques- Traçabilité et partage des informations	<ul style="list-style-type: none">- Présentation des molécules ; posologies, durée de traitement, voie d'administration, des allergies et contre-indications à rechercher, des effets indésirables et des précautions d'emploi (cf. Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP)) ;- Présentation des informations importantes et des règles hygiéno-diététiques à communiquer à la patiente ;- Sensibilisation à la juste prescription des traitements médicamenteux et à la lutte contre l'antibiorésistance ;- Traçabilité et partage des informations avec le médecin traitant. Conformément à l'article R5125-33-11 du CSP, le pharmacien inscrit dans le dossier médical partagé du patient ses nom et prénom d'exercice, la dénomination du médicament délivré, la date de réalisation du test rapide d'orientation diagnostique. À défaut de cette inscription, il délivre au patient une attestation qui comporte ces informations. En l'absence de dossier médical partagé et sous réserve du consentement du patient, le pharmacien transmet ces informations à son médecin traitant. <p>La transmission de cette information s'effectue par messagerie sécurisée de santé répondant aux conditions prévues à l'article L. 1470-5, lorsqu'elle existe. » ;</p> <ul style="list-style-type: none">- Présentation de 2 cas pratiques	<p>Élaboration et explication à la patiente de deux prescriptions : antibiothérapie, jeux de rôle /simulation</p>
	<p>Évaluation sommative</p>	<p>QCM de 10 items avec cas cliniques portant sur les compétences acquises au cours de la formation dont les critères d'exclusion, l'interprétation du test urinaire d'orientation diagnostique de recherche à minima de nitriturie et de leucocyturie et la prescription</p>	<p>Une attestation de formation est délivrée sous réserve de valider a minima 8 items sur 10.</p>	<p>Quizz pédagogiques FIN Formation</p>



PHARMACADE

Modalités et moyens pédagogiques

La formation E-learning repose sur des moyens pédagogiques variés et adaptés à l'apprentissage à distance, garantissant une acquisition efficace des compétences :

- Supports numériques interactifs : Vidéos explicatives, fiches pratiques, et documents interactifs à consulter et réviser à tout moment.
- Simulations et cas pratiques : Outils interactifs pour analyser des auto-questionnaires, interpréter les résultats des tests cliniques et proposer des recommandations adaptées.
- Quiz interactifs : Évaluations intégrées tout au long des modules pour permettre aux participants de vérifier régulièrement leur compréhension.
- Plateforme de formation en ligne : Centralisation des ressources, quiz, suivi individuel des progrès.
- Nombre de participants : Illimité
- Accès aux personnes en situation de handicap : Oui

Modalités et moyens d'évaluation

Evaluation de la formation :

- Evaluation pédagogique avec les résultats des pré et post tests en début et fin de formation
- Evaluations intermédiaires au moment des analyses de cas
- Evaluation générale de la formation à l'aide d'une enquête de satisfaction en fin de formation
- Evaluation de la formation par le formateur

Concepteur - formateur

Docteur en Pharmacie, DIU de VACCINOLOGIE et Maladies Infectieuses concepteur et formateur en formation professionnelle continue.